

La Constitution

Les groupes minoritaires et autres Canadiens soucieux de protéger les droits à l'égalité craignent fort que la Constitution actuelle permette de déroger au respect de ces droits, et l'expérience a montré que ces craintes sont fondées et que cela risque fort d'arriver avec l'article 33 sous sa forme actuelle.

Nous exhortons le comité parlementaire sur la Constitution et les décideurs du gouvernement, tant fédéraux que provinciaux, à modifier ou à abroger l'article 33 pour que cela n'arrive jamais.

En conclusion, je voudrais simplement dire qu'à l'instar de la plupart des Canadiens, nous espérons que le renouvellement constitutionnel se fera rapidement, qu'on reconnaîtra le caractère distinct du Québec et des autochtones et qu'on énoncera et protégera les droits de tous les citoyens de notre pays multiculturel.

Encore une fois, je voudrais déposer le rapport auquel j'ai fait allusion plus tôt pour qu'il soit à la disposition du comité constitutionnel.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion ce soir de vous faire part des commentaires que j'ai recueillis auprès des habitants de ma circonscription au sujet du débat constitutionnel qui se poursuit actuellement.

Permettez-moi tout d'abord de vous citer une déclaration qu'a faite Edward Blake une douzaine d'années après le début de la Confédération. Il a dit: «L'avenir du Canada repose dans une très grande mesure sur l'émergence d'un sentiment national. Nous devons trouver des points communs qui favoriseront l'unité du pays, partager des aspirations, ce que nous parviendrons à faire grâce à l'émergence d'un sentiment national.»

Voilà les principes que la plupart des habitants de ma circonscription recherchent dans leur gouvernement national. Ils croient qu'il nous faut absolument un gouvernement national fort pour susciter ce sentiment national. Il est impossible de centraliser la volonté des citoyens si le gouvernement central est incapable de gérer des programmes nationaux. Après tout, c'est à partir de ces programmes nationaux, qu'il s'agisse de programmes de soins de santé, d'éducation, d'économie, d'environnement, qu'il faut créer ce sentiment.

Selon mes électeurs, la tendance est trop à la décentralisation. La structure même de notre pays s'effrite trop. Ils craignent que, dans le cadre de la réforme constitu-

tionnelle, le gouvernement national cherche trop à satisfaire aux demandes et à répondre aux besoins des provinces, ce qui mine le sentiment national au point où certaines régions du pays ne voudront plus se battre pour préserver l'unité de notre nation.

Au nom des habitants de ma circonscription, je tiens à rappeler la position que nous adoptions en 1984 et que nous appuyons encore. La population de ma circonscription avait certaines réserves au sujet de l'Accord du lac Meech. Elle a milité fermement en faveur de modifications à cet accord. Celui-ci nous préoccupait pour deux raisons. D'abord, la question des droits des minorités nous inquiétait. La clause sur la société distincte a été particulièrement controversée lors du dernier exercice constitutionnel auquel j'ai participé et elle l'est toujours aujourd'hui. À vrai dire, les électeurs n'ont pas tellement changé d'opinion.

Si la clause sur la société distincte signifie qu'aucune culture n'est inférieure ni supérieure à une autre, les électeurs de ma circonscription l'acceptent volontiers, mais si elle confère un statut préférentiel à un groupe, alors ils continuent de s'y opposer aujourd'hui, comme ils s'y opposaient en 1984.

• (2040)

Voilà essentiellement le message non équivoque que je retiens au sujet de cette clause très controversée. Pour mes électeurs, il est essentiel que l'on clarifie durant le débat constitutionnel actuel la signification de la clause sur la société distincte.

Il y a une autre question dont nous avons discuté en 1984 et dont nous continuons de parler aujourd'hui. Il convient de rappeler qu'on trouve, dans un centre urbain comme Toronto, des gens qui viennent de toutes les régions du Canada. Ainsi, dans la circonscription que je représente, il y a plus de 5 000 personnes originaires de Terre-Neuve. Les électeurs de ma circonscription se préoccupent des régions qui ne disposent pas des mêmes ressources que l'Ontario ou même le Québec. Ils veulent un gouvernement national fort, de manière que, sur le plan économique, les nantis puissent aider les régions dans le besoin. Ces régions ont besoin d'aide pour améliorer leur qualité et leur niveau de vie et elles ont besoin de ressources pour leurs universités et pour assurer le maintien des normes environnementales et des programmes.